

**Allocution du Secrétaire général à l'occasion
de la Journée internationale des coopératives**

3 juillet 2004

Le thème retenu cette année pour la Journée internationale des coopératives, « Les coopératives au service d'une mondialisation juste : donner à tous les moyens de réussir », souligne l'importance du rôle des coopératives qui, aux côtés d'autres parties prenantes, peuvent faire en sorte que la mondialisation soit profitable à tous les peuples du monde et non pas juste à quelques privilégiés. Œuvrer en faveur d'une mondialisation juste suppose de s'engager dans un processus qui, fondamentalement, ne tient personne à l'écart, s'inscrit dans la durée et se préoccupe de l'être humain. Associée à une meilleure gouvernance, une mondialisation juste peut donc promouvoir et faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. “

Depuis toujours, les coopératives se concentrent sur les préoccupations de leurs membres et de leurs collectivités à l'échelon local. Or aujourd'hui, elles doivent s'adapter aux nouvelles réalités d'un marché en expansion. Nombreuses sont celles qui ont déjà commencé par diversifier leurs produits, offrir des biens et services de grande qualité à des prix compétitifs et recourir aux technologies de l'information. Il leur faut aller encore plus loin. Il importe notamment que les coopératives locales établissent des liens internationaux, afin de partager des informations commerciales et financières et de trouver de nouveaux débouchés. Il peut également s'avérer judicieux de réaliser des fusions entre coopératives dans certains secteurs afin d'obtenir une baisse des coûts, une meilleure rentabilité et un plus grand pouvoir de négociation. Il reste en outre à explorer de nouvelles formes de capitalisation.

Il appartient aux États et aux organisations internationales de veiller à ce que les coopératives et les entreprises commerciales de taille plus modeste ne soient pas désavantagées sur le plan économique et politique, d'où la nécessité d'adopter des politiques et des lois qui favorisent et soutiennent le développement et l'adaptation des coopératives. Pour sa part, le système des Nations Unies continue de jouer un rôle actif dans ce domaine en tant que membre du Comité pour la promotion et le progrès des coopératives.

En leur donnant les moyens de se développer et de réussir, les États, les organisations internationales et l'Organisation des Nations Unies peuvent aider les coopératives du monde entier à jouer pleinement leur rôle en mettant effectivement la mondialisation à la portée de tous. Cette Journée internationale des coopératives est l'occasion pour nous de faire cause commune.